



IRNC

Institut de recherche sur la Résolution Non-Violente des Conflits

Série : L'Intervention Civile de Paix

2. Les missions d'ICP

Émeline Boulogne

12.11.2013

L'Intervention Civile de Paix, une pratique de terrain

L'Intervention Civile de Paix, effective depuis le début des années **1990**, est pratiquée par diverses organisations et cela à travers le monde.

Certaines d'entre elles mènent des actions de plaidoyer pour faire reconnaître l'ICP comme une alternative crédible aux interventions militaires. D'autres envoient des volontaires sur le terrain. D'autres encore associent ces 2 activités.

Le Mouvement pour une Alternative Non-Violente, Équipes de Paix dans les Balkans (qui ont travaillé au Kosovo), *Pax Christi France*, etc. sont des associations, qui depuis la France, travaillent sur l'Intervention Civile de Paix.

Dans ce diaporama, nous présenterons succinctement les trois organismes d'envoi suivant : *Peace Brigades International*, *Nonviolent Peaceforce* et *Collectif Guatemala*.

Ces trois organismes ont des activités d'accompagnement protecteur, d'observation et d'information, de plaidoyer. Ils soutiennent également les organisations de la société civile sur les terrains où ils se déploient.

Pour obtenir plus d'informations sur ces structures, nous vous recommandons les sites internet suivants :

Peace Brigades International :

<http://www.peacebrigades.org/>

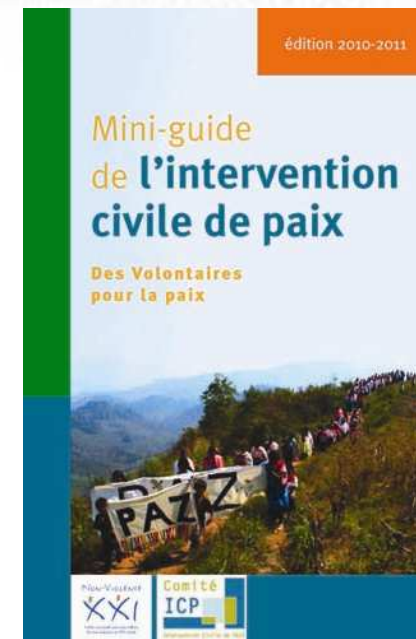
Nonviolent peaceforce :

<http://www.nonviolentpeaceforce.org/>

Collectif Guatemala :

<http://www.collectifguatemala.org/>

On peut aussi se procurer le *Mini guide de l'Intervention Civile de Paix* édité par *Non violence XXI*.



Peace Brigades International

Peace Brigades International est une organisation non gouvernementale (ONG) indépendante, impartiale, associée avec le Département de l'information publique de l'Organisation des Nations unies. Le réseau *PBI* comprend 13 bureaux nationaux. Dans certains pays, *PBI* n'a pas d'organisation officielle, mais travaille en lien avec un bureau reconnu.

PBI International existe depuis 1981. L'ONG promeut la non-violence et protège les défenseurs des droits de l'Homme. Les valeurs de l'organisation sont l'impartialité et la non-ingérence dans les affaires internes du pays où se déroule la mission. Le travail de transformation de conflits consiste à appuyer les organisations locales et les initiatives populaires. *PBI* n'apporte pas une aide technique, logistique ou financière à l'organisation qu'elle soutient.

PBI travaille à la construction d'espaces de paix et de dialogue au sein desquels les conflits peuvent être débattus, voire résolus, de manière non-violente. Le but de *PBI* est d'accompagner les processus sociaux et politiques qui mènent à une diminution de la violence et à la promotion de la non-violence.

La section France de *PBI* suit les projets sur le terrain, recherche des fonds et s'occupe de l'envoi de volontaires. Elle développe les réseaux d'alerte et d'appui en France et en assure la coordination.



Les missions de PBI

Depuis l'ouverture de son premier projet au Nicaragua en 1983, *PBI* a notamment travaillé au Salvador, au Sri Lanka, en Amérique du Nord, en Haïti et en Indonésie.

Actuellement, 5 projets sont en cours, sur 3 continents différents. *PBI* est présent au Guatemala, en Colombie, au Mexique, au Népal et depuis début 2013 au Kenya.



Le projet Népal de *PBI*

"Après deux années d'études et de missions exploratoires (2004-2005) *PBI* a mis en place à Katmandou une équipe permanente en février 2006. Comme dans ses autres implantations, l'activité de l'équipe a trois dimensions :

- 1) Accompagner des organisations locales de défense des droits de l'homme (*Advocacy Forum* et *Conflict Victims' Committee*),
- 2) Rencontrer les représentants des autorités locales, notamment les services de police, et les ONG implantées au Népal,
- 3) Travailler avec les représentations diplomatiques et le bureau du Haut-Commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme : à ce titre, *PBI* a été consulté pour la mise en œuvre au Népal des principes directeurs de

l'Union Européenne pour la protection des défenseurs des droits humains. L'équipe *PBI* est basée à Katmandou."



Nonviolent Peaceforce

Nonviolent Peaceforce, NP, a été fondée en 2002 par deux amis, David Hartsough et Mel Duncan.

La vision de *NP* est celle d'un monde où l'intervention civile de paix serait utilisée et reconnue comme une stratégie non-violente viable, pour la prévention, la gestion et la régulation des conflits à travers le monde. Pour y contribuer, *NP* cherche à créer des espaces de dialogue.

NP cherche à promouvoir et à développer le recours à l'intervention civile de paix comme outil de réduction de la violence et de protection des civils dans les contextes de conflit.

Sur demande des organisations locales, *NP* met en place une mission. Le travail débute par la rencontre des différentes parties prenantes comme

les autorités locales, religieuses, économiques et les leaders de la société civile. Dans certains cas, *NP* rencontre également les chefs des groupes armés opposés.

En plus des missions d'accompagnement et d'observation sur le terrain, *NP* organise des actions de plaidoyer.

Actuellement, *NP* travaille au Kirghizistan, au Sri Lanka, au Soudan du Sud, aux Philippines, dans le Sud Caucase, au Myanmar, et au Moyen-Orient.



NP au Soudan du Sud

L'intervention du *NP* au Soudan du Sud fait suite à la demande de deux organismes : *Institute for the Promotion of Civil Society* et la *Sudanese Organization for Non-violence & Development (SONAD)*

Le but premier était de fournir une aide opérationnelle et une expertise dans le domaine de la prévention de conflits pour la période pré-électorale ainsi que durant son déroulement en 2011.

Depuis ce temps, sur le terrain, un travail à la construction d'équipe de prévention de la violence a été initié.

Aujourd'hui, l'équipe de *NP* au Soudan du Sud compte de 6 à 9 personnels locaux et de 2 à 3 personnels internationaux. *NP* travaille actuellement à la formation d'un groupe exclusivement féminin de "peacekeepers" spécialisé pour identifier et recevoir les plaintes de

victimes de violences sexuelles ou de genre. *NP* travaille également à l'élaboration d'un autre groupe focalisé sur le retour, la réintégration et la réhabilitation des enfants soldats ou affectés par les conflits armés.

Dans tous les cas, l'accent est mis sur le renforcement de capacités de la société locale afin qu'elle se protège elle-même.

Il est important de noter que *NP* ne participe pas au dialogue de paix ou aux négociations, mais qu'il fait en sorte de sécuriser les lieux où ceux-ci ont lieu, ainsi que de créer et de protéger des espaces où de tels dialogues prennent place.



Collectif Guatemala

Le *Collectif Guatemala* est une association loi de 1901, née en 1979 et créée par des réfugiés guatémaltèques et des militants français des droits humains. Le but de la structure est de soutenir les organisations de droits de l'Homme au Guatemala, ainsi que le mouvement social et indigène guatémaltèques dans leurs contributions à la construction d'un État de droit.

Le *Collectif* agit en sensibilisant et en informant le public, en France, au travers de conférences, de publications ou de projections et débats. Il fournit un appui aux associations de la société civile guatémaltèque grâce à l'accompagnement protecteur et l'information sur les violations des droits fondamentaux.



Ce travail est relayé au siège par des actions de plaidoyer avec des réseaux associatifs de solidarité internationale comme *Amnesty International*, la *Fédération Internationale des Droits de l'Homme* (FIDH) etc. Dans ce cadre, le Collectif produit des films documentaires (réalisés par Grégory Lassalle, membre du Collectif).

Plusieurs fois par an, le Collectif publie *Solidarité Guatemala*, journal d'information et de sensibilisation aux actions menées par l'organisation.

Le *Collectif Guatemala* participe au projet d'accompagnement international *ACOGUATE* et envoie des volontaires français sur le terrain. Ce projet regroupe les comités de solidarités avec le Guatemala; Il existe depuis près de 20 ans et compte 10 pays.

Depuis 2004, le *Collectif Guatemala* a lancé une campagne visant à dénoncer les exactions commises par des entreprises extractives transnationales au mépris des droits des populations locales.



Témoignages de volontaires

Extrait du témoignage de Guillaume Gamblin, volontaire au Guatemala en 2004 sur le site *Altermondes* :

« Que faisiez-vous au Guatemala ?

En 1996, le Guatemala est sorti de trente ans d'une guerre civile qui a coûté la vie à plus de deux cent milles personnes, dont beaucoup appartenaient à la communauté maya. En 2000, le *Centre d'action légale pour les droits humains* (CALDH), une ONG guatémaltèque, qui avait engagé une procédure judiciaire envers des militaires, accusés d'être responsables de crimes de guerre et de génocide, a fait appel à des volontaires pour protéger les personnes qui avaient accepté de témoigner à visage découvert et recevaient des menaces.

Pendant 4 mois, par groupe de 2, j'ai participé à l'accompagnement des

témoins de quatre communautés villageoises mayas, leur apportant ainsi la protection de la communauté internationale. Cette dissuasion est évidemment plus politique que physique. Sans ce soutien, beaucoup de témoins auraient craqué et abandonné le procès.

Que reprenez-vous de cette expérience ?

Ce qui m'a le plus marqué, c'est le fait de partager la vie des communautés indigènes mayas. C'était un grand honneur de côtoyer au quotidien des personnes qui font preuve de tant de courage et de détermination pour que justice soit faite. Une femme de plus de cinquante ans a appris à lire et à écrire pour être plus active dans le procès.

C'est admirable, et c'est pourquoi je n'hésite pas à témoigner de mon

expérience, dans les lycées, dans les facs, dans les associations... pour partager et susciter des envies. J'aimerais évidemment repartir en mission. Un mandat d'arrêt international vient d'être lancé à l'encontre des dirigeants guatémaltèques inculpés. Les témoins sont encore plus en danger et des volontaires plus que jamais demandés.

Propos recueillis par David Eloy - Altermondes



Témoignages de volontaires

Extraits de témoignages de différents volontaires sur le site Irénées.net :

Ellen C. (PBI Mexique, 2003-2004 ; SIPAZ : 2005-2007)

Une difficulté que j'ai rencontrée et que je continue de rencontrer sur le terrain, c'est de trouver la bonne distance par rapport à la situation : comment faire preuve d'empathie tout en maintenant une certaine distance pour se protéger émotionnellement ? On fonctionne forcément à l'émotionnel sur le terrain et c'est un formidable moteur, mais il est nécessaire de trouver une certaine distance pour analyser la situation avec recul et voir quelles sont les actions les plus adéquates dans telle situation et selon tel mandat. Quand on rencontre des hommes et des femmes menacés, on se dit qu'il est urgent de pouvoir les soutenir et on a tendance à vouloir aller vite sans considérer l'ensemble des éléments.

Rafaël T. (Collectif Guatemala : 2002-2003)

L'ICP est un outil formidable qui permet, dans une mesure encore très modeste, de rétablir la balance entre un Nord-Occident privilégié et un Sud pauvre et opprimé. Le statut diplomatique des ressortissants du Nord-Occident est une arme de protection appelée à une utilité croissante. D'une manière générale, l'intervention de parties tierces ne peut qu'être bénéfique pour la limitation des violences et l'instauration d'un dialogue.

C'est pourquoi l'ICP doit se diversifier et se professionnaliser au maximum. Elle doit savoir allier techniques non-violentes de résistance à toute forme de violence et méthodes de médiation et de facilitation du dialogue entre parties en conflit. Surtout, elle doit regrouper non pas quelques individus courageux, mais une masse de volontaires convaincus et avertis.

Marie-Eve R. (EPB : 2002-2003)

Les volontaires permettent ainsi de redynamiser les liens entre les communautés ou au moins de les maintenir. Les volontaires ICP permettent de faire circuler des informations objectives entre les communautés, ce qui limite ou diminue le phénomène de diabolisation des représentations que chaque communauté porte sur l'autre lorsqu'elles sont physiquement hors de contact suite à un conflit qui les oppose.

Les volontaires peuvent aussi proposer, initier, faire découvrir un certain nombre d'activités permettant de travailler la question de la non-violence et la construction du dialogue et de la paix. Ces activités requièrent des compétences particulières auxquelles les volontaires sont formés avant leur départ en mission, compétences qu'ils seront chargés de transmettre localement à des personnes relais.



IRNC

Institut de recherche sur la Résolution Non-Violente des Conflits

Références:

1. *Peace Brigades International* : <http://www.peacebrigades.org/>
2. *Nonviolent peaceforce* : <http://www.nonviolentpeaceforce.org/>
3. *Collectif Guatemala* : <http://www.collectifguatemala.org/>
4. *Comité ICP, Le Comité ICP* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.interventioncivile.org/>.
5. *Altermondes, L'intervention civile de paix* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.altermondes.org/spip.php?article77>.
6. *Irénees, L'Intervention Civile de Paix : Témoignages de volontaires* [en ligne]. Disponible sur : http://www.irenees.net/bdf_fiche-experience-214_fr.html.